

Genre de Véhicule Voiture de tourisme		Marque de fabrication F O R D (USA)		Type Fairlane 500 Sedan - FORDOMATIC		Modèle année 1958	Recherche-type IS° 2 4 7 2										
Caractéristiques "Fairlane 500" latér.s/ailes AR.- "Fairlane" s/capot mot.- Transmission FORDOMATIC																	
Préfixe "GSABX ..." aux Nos. de châssis & moteur		Carburant essence		Nombre de cylindres 8													
Constructeur du châssis FORD Motor Division (USA) -				Montage Anvers													
No du châssis frappé		à droite, s/partie supérieure longeron, derrière suspension roues avant															
No du moteur frappé		à droite, à l'avant s/partie frontale du bloc de droite															
Type du moteur 332 V-8 Interceptor avec carb.à 2 registres (s/dem.: 332-Interceptor Special) **)																	
Position du mol. à l'avant		Frein-moteur -															
Cylindres 5'436 cm³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm													
Temps 4		Transmission automatique		Trecil/Cabest. -		Longueur 5'258											
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Cochet de rem. -		Largeur 1'990											
Entraînement s/roues AR - Vitesses en fr°		Vitesse avant 1'498		Vitesse arrière 1'432		Hauteur 1'480											
Nombre d'axes 2		Vitesses en prise dir.		Blam. de traq. 12, 35/12, 25		Empattement 2'997											
Nombre de pneus 4		Bloquent différentiel -		Perte à faux arr. 1'350													
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne, avec servo à dépression, sur toutes les 4 roues															
Frein à main		mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues arrières															
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques		avant		arr.		réservoir		Dimensions int. en mm	
A vide		950		730		1'680		Dimension		8,00-14		8,00-14		4 Ply		Longueur -	
Charge utile		172		278		450		Charge pneu		615		615		Tubeless		Largeur -	
Total		1'122		1'008		2'130		Larg. b.j. seul.		-		-		-		Hauteur -	
Caract. de fabr.		-		-		-		Pression spec.		-		-		-		Hauteur résilles -	
Poids max. garanti cr. traie roulier		-		-		-		Nombre de portes		2 ou 4 *							
Direction: position à gauche - (s/dem.: servo hydr.)		-		-		-		Marque du moteur		FORD							
Allonge		101,60		-		-		Course		83,82		C. V. impôts 27,686/243					
Forme de la carrosserie		Limousine *		-		-										(SAE)	
Nombre de places: total		5 - 6		(avant 2-3 milieu - arr. 3)				Places début		-							
Siège arrière		-		-		-		Siège-coté		-							

Phares: marque	4/ 2 asym.europ.+ 2 Sealed Beam	****)	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av, lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	****)	AV= comb.av.feux pos.(bl)- AR= comb.av.feux stop	(rouge)
Feux de position	2/ comb.av.clignot.s/pare-chocs	Ecauils-glass	2/ à dépression	
Phare brouillard	-	****)	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	4/ 2 comb.s/ailes-2 sép.s/couv.coff.	Rétroviseur	1/ centre en haut pare-brise	
Réfecteurs	2/ combinés	Indicateur de vitesse	1/ km/h	
Feu stop	2/ combinés (rouge)	Figurine de radiateur	Aucune.	
Eclairage N° de contrôle	1/centre pare-chocs pr.pl.haute		(Emblème de marque partiellement noyé)	
Phare marche arrière	-			
Équipement électrique		12	Volts	
Mesure du bruit	78	dB	à 4'600 T/min. - Tuyau d'échappement mené droit vers l'arrière.	

Observations et exceptions

- \*) Exécutions : Club Sedan = 2 portes avec montant central de porte  
Town Sedan = 4 portes avec montant central de portes
- \*\*\*) Moteur : 332 - V-8 Interceptor Special avec carburateur à 4 registres, mêmes données techniques, 269 CV-Frein SAE.
- \*\*\*\*) Transmission automatique FORDOMATIC avec verrouillage mécanique s/position "P".
- \*\*\*\*\*) Phares : 4, admis selon lettre circ. du DFJP du 13.9.1957.  
Paire intérieure : phares Sealed Beam "TUNGSOL"  
Paire extérieure : dispositifs asymétriques européens; feux code Bilux.
- \*\*\*\*\*) Feux arrières : la paire de feux arrières intérieurs (s/couvercle de coffre) doit être mise hors service pour la Suisse, vu que seul 2 feux sont admis.  
(Dispositif de commande d'origine : paire intérieure : feux arrières seulement  
paire extérieure : feux AR comb.av.feux stop & clignot.)

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 19. 2. 1958

La Commission d'expertise-type